Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

http://www.journal-la-mee.fr/1045-usa-les-gants-de-torture.html

USA : les gants de torture

- Pays (international) - USA -

Date de mise en ligne : mercredi 8 janvier 2003

Copyright © Journal La Mée Châteaubriant

(écrit le 8 janvier 2003)

Les gants de Torture

Mais il n'y a pas qu'en France qu'il se passe des choses pareilles. Tenez, Le Monde du 28 décembre 2002 reprend des propos tenus par le « Washington Post » un journal bien américain qui s'inquiète au desméthodes d'interrogatoire de la CIA dans les centres de détention dont elle dispose à l'étranger.

Les suspects arrivent dans les centres de détention de la CIA après avoir déjà été brutalisés à dessein, raconte le journal. Les équipes intervenant sur le terrain sont composées d'agents de la CIA, de membres des forces spéciales américaines et d'alliés locaux. « Après qu'elles ont appréhendé un suspect, elles Â« l'assouplissent Â» : passage à tabac, suspect encagoulé, projeté contre un mur, puis détenu dans un endroit confiné, soumis à des bruits intenses, privé de sommeil, ficelé dans des positions douloureuses ». Des méthodes qui rappellent celles des nazis, dîtes-vous ? Le même journal américain affirme que ceux qui refusent de parler sont remis aux services de renseignement de certains autres pays connus pour pratiquer couramment la torture - [et, à ce titre, régulièrement dénoncés par les Etats-Unis].

Dans son rapport annuel sur l'état des droits de l'homme dans le monde, le département d'Etat, à Washington, stigmatise les pays ayant recours à ces pratiques. Contrairement au centre de détention de Guantanamo, sur l'île de Cuba, où les prisonniers sont quotidiennement visités par la Croix-Rouge internationale, les centres de détention de la CIA à l'étranger sont des lieux tenus secrets. Le Washington Post fonde son enquête notamment sur le centre dont la CIA dispose à l'intérieur de la base aérienne américaine de Bagram, non loin de Kaboul.

Les mains propres

Le quotidien a interrogé d'anciens agents américains et une dizaine d'autres encore en service et ayant participé aux interrogatoires. Il cite le témoignage d'un certain Cofer Black, l'homme qui dirigeait alors la section Â« contre-terrorisme Â» de la CIA : « On est dans un domaine très secret ; ce que j'ai à dire, c'est tout ce que vous devez savoir : il y a un Â« avant Â» les attentats du 11 septembre 2001 et il y a un Â« après Â» - et dans cet Â« après Â», on ne prend plus de gants ».

Ou plutôt si, on prend des gants : on fait faire le sale boulot par les autres.

Mais que sont les libertés devenues .... ?

écrit le 12 mars 2003

Torture en sous-traitance

Selon un officier américain, le gouvernement des Etats-Unis semble être responsable de la mort de deux personnes

Copyright © Journal La Mée Châteaubriant

en Afghanistan, « après des actes de torture », rapporte le Â« Los Angeles Times Â», qui cite aussi « des témoignages troublants indiquant que les Etats-Unis disposent d'un centre de torture. Une telle installation aurait été inimaginable il y a deux ans. ».

Sur la base aérienne de Bagram, en Afghanistan, « la CIA a construit un Â« centre d'interrogation Â» avec des conteneurs de métal. Et dès 2002 on apprenait qu'elle utilisait des méthodes à l'ancienne, brisant physiquement les suspects, quand ceux-ci ne mouraient pas de manière inopportune. » Selon le quotidien, « la cohérence des rapports est frappante, en particulier ceux d'officiels américains anonymes ». Le journal accuse donc la position de l'administration Bush, qui « a admis publiquement utiliser des Â« techniques de coercition et de pression Â» alors que ces méthodes sont inconstitutionnelles ou criminelles sur le territoire américain. »

Â« The Washington Post Â» prévient quant à lui du danger que représente l'utilisation de la torture pour combattre la terreur : « La civilisation est menacée non seulement par les terroristes, mais aussi par les moyens utilisés pour lutter contre eux. » « L'administration Bush manque cruellement de prévoyance », estime de plus le Â« Los Angeles Times Â». En effet, « utiliser la torture met en danger chaque soldat qui irait en guerre en Irak ». Finalement, conclut le journal, « les Etats-Unis sont passés d'un pays condamnant la torture à un pays qui sous-traite ce type de services ».

(source : courrier international)

Comme elle l'a fait pour l'Algérie, LA MEE condamne tout acte de torture, où qu'il se passe, quelle que soit la raison invoquée, car la torture est dégradante pour l'homme torturé et encore plus pour le tortionnaire. Employer sciemment les méthodes des « terroristes » c'est justifier le terrorisme en détruisant le sens moral d'une nation.

Ecrit le 22 juin 2005 :

Devinette : qu'est-ce qu'une attitude humaine ?

C'est une attitude de bonté, de générosité, l'alliance du coeur et de la raison. Alors que penser de ce gradé américain qui, rendant compte de son comportement vis-à-vis d'un détenu de la base de Guantanamo, écrit dans un carnet de bord que s'est procuré le magazine Time : « le détenu est soumis à des interrogatoires très longs, de 4 h du matin à minuit. Quand il s'assoupit les soldats lui versent de l'eau sur la tête. Il est obligé d'uriner dans son pantalon. On le fait aboyer comme un chien devant des photos de terroristes (etc) ». On a connu des méthodes analogues dans les camps nazis. Le carnet de bord s'étonne : « le détenu a montré des signes d'agitation. Il a déclaré vouloir se suicider ». Pour mémoire, le camp de Guantanamo est ouvert depuis 2001 et les détenus n'ont pas pu bénéficier d'un jugement.

Note du 14 décembre 2008

Les gants ? C'est pas la peine

Une histoire parmi tant d'autres :
http://blog.emceebeulogue.fr/post/2008/12/13/Dis-papa-c-est-ou-la-patrie-des-droits-de-l-homme

Copyright © Journal La Mée Châteaubriant

voir torture en Irak

Voir Plan Condor

Autres articles : utiliser le moteur de recherche en tapant le mot Â« torture Â»

Copyright © Journal La Mée Châteaubriant